

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE

30 AOÛT 2018

PRÉFECTURE
DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES ET
DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement

Unité Départementale
D'Indre et Loire

E.A.R.L. L'ORMEAU
L'ORMEAU
37370 BEAUMONT-LOUESTAULT

Affaire suivie par :
Sylvie MERCERON
☎ : 02.47.33.13.23
Mél : sylvie.merceron@indre-et-loire.gouv.fr
S:\DCPPAT_BDE\MERCERON\IED\IE
ARL L'ORMEAU acte reexamen
ied.odt

Tours, le

23 AOÛT 2018

Monsieur,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, dite IED, vous avez transmis par voie dématérialisée à l'inspection des installations classées de la direction départementale de la protection des populations, un dossier de réexamen pour la rubrique n° 3660 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement pour votre élevage de volailles (N° élevage IED : 0537.00576 – N° SIRET : 51256401400011) situé à l'adresse ci-dessus.

L'instruction technique de votre dossier a été finalisée le 24 juillet dernier et ce dernier est passé à l'état « transmis ».

Je prends donc acte des engagements que vous avez pris dans votre dossier de réexamen.

Ils pourront vous être opposés par la suite, lors des visites de contrôle réalisées par l'inspection.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*Pour la Préfète et par délégation,
Le Directeur,*

Alain SILVESTRE

Copies : insp. IC. DDPP
mairie de BEAUMONT-LOUESTAULT